L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISS,
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1846.

EUROPE.

ARRIVEE DU GREAT-WESTERN.

Le *Great-Western* parti de Liverpool le 31 octobre, est entré à New York le 16 courant, vers 10 heures du matin. Nous devons à cet arrivage des dates qui vont douze jours plus loin que celles du *Britannia*, mais nous n'avons aujourd'hui pour les nouvelles que le sommaire publié par les journaux de Baltimore. Ce sommaire fournit peu de chose et le fournit assez mal: nous en tirons ce que nous pouvons pour nos lecteurs, sauf à rectifier ou à compléter, quand nous aurons nos journaux de Londres et de Paris. Plaise à la maille que ce soit ce matin.

La situation de l'Irlande empire chaque jour; la disette y existe déjà, et la famine y fondre. La terreur est extrême, et cette terreur, exploitée par quelques meneurs, pousse sur presque tous les points le peuple à la révolte. Il n'en sait des excès de tous les genres; et les malfaiteurs profitent du désordre pour commettre des vols et des meurtres. Malgré toute la bonne volonté, le lord lieutenant d'Irlande ne peut rien faire contre le mal. Le gouvernement voit avec effroi approcher l'hiver, et cherche inutilement les moyens de calmer les terreurs et d'améliorer la situation du pauvre peuple.

De peur, la position du ministère lui-même est loin d'être agréable: à part même cette terrible page de l'Irlande, il est assez préoccupé des affaires d'Espagne et de celles de Portugal. On parlait d'une convocation du Parlement pour le mois de décembre; mais plusieurs des membres du cabinet ne sont pas disposés à aborder une discussion publique sur les graves questions qui s'agitent: ils aiment encore mieux leur embarras actuel, que celui dans lequel pourrait les mettre quelque député malveillant.

La France vient d'éprouver une assez grave calamité: la Loire a débordé; elle a ravagé plusieurs départements, et surtout ceux de l'Allier et de Loire et Cher. En conséquence de ce malheur, le Roi a ordonné que les fêtes du mariage seraient ajournées: il serait peu convenable que la cour s'amusât pendant que le peuple souffre.

La révolution ministérielle du Portugal a été bientôt suivie d'une insurrection populaire; cette insurrection qui est sans doute septembriste, a éclaté à Oporto, et elle a proclamé une regence sous le nom de Pedro III Costa Cabral et Gonzalès Bravo avaient quitté l'Espagne pour rentrer en Portugal. M. de Palmerlat a demandé son passeport pour se rendre en France.

La Russie continue à éprouver des revers en Circassie. Un officier russe qui a passé du côté des Circassiens, a contribué singulièrement aux succès de ces derniers.

Arrivée des troupes.—"Nous apprenons, dit l'Union de Washington du 16, que des réquisitions ont été lancées par le département de la guerre pour appeler au service des Etats Unis neuf régiments nouveaux de volontaires qui serviront durant la guerre du Mexique." Les régiments seront fournis par les Etats du Massachusetts de New York, de la Pennsylvanie, de la Virginie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, du Mississipi et de la Louisiane, qui fourniront chacun un régiment d'infanterie. Le Texas est mis en réquisition pour un régiment de cavalerie."

☞ Les membres du Congrès qui se trouvent en ce moment à Washington, sont les sénateurs Johnson de la Louisiane, Benton du Missouri, Bagby de l'Alabama, Dix de New-York, et Westcott de la Floride; et les représentants Davis, orateur, de l'Indiana, Miller de New-York, et Roberts du Mississipi.

New-York.—Les retours officiels accroissent la majorité de John Young plus encore que ne l'avait espéré ses amis. Elle dépassera probablement dix mille voix.

Le *Democrat* de Rochester dément de nouveau les bruits qui avaient fait courir sur la santé de M. Young. Elle est meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps mais, si elle va sans cesse en s'améliorant, et si Young peut reprendre sûrement ses affaires.

New-Hampshire.—Les whigs de cet Etat ont pris leurs mesures fort à l'avance. Ils ont complété déjà leur ticket pour le Congrès, et tout annonce qu'ils combattront vaillamment à l'élection qui doit avoir lieu en mars prochain.

Vermont.—Dans l'élection spéciale qui a eu lieu pour compléter la délégation congressionnelle, le juge Collamer a été élu par le troisième district. Le lieutenant n'a pas fait de choix, mais il a donné la pluralité des voix au candidat locofoco; et à la troisième épreuve, cette pluralité suffira pour décider de l'élection.

Gazette du Nord.—Il est probable que la Caroline du Nord enverra au Sénat des Etats-Unis Mr. G. Bailey, en remplacement de M. Haywood. M. Bailey est un chaud whig. Il a été secrétaire de la marine sous la présidence du général Harrison.

Massachusetts.—Sept journalistes font partie de la Législature de cet Etat. Tous sont whigs, sauf un seul.

L'argent.—L'*Union* nous fournit les renseignements qui suivent sur la négociation de l'emprunt des cinq millions.

"L'emprunt tout entier a été pris par différens soumissionnaires à des prix qui vont du pair à cinq pour cent de prime; mais la plus grande partie a été prise au pair. Le montant des soumissions dépassait la somme de cinq millions. Une autre soumission avait été faite pour la totalité de l'emprunt à 1½ pour cent de prime, et elle eut été acceptée, attendu qu'elle se trouvait en somme avantageuse pour le gouvernement si le soumissionnaire qui réside à New-York, n'eut pas été incapacité à Washington. On a craint qu'il ne fut pas en état de payer la totalité de l'emprunt. Sur le départ du secrétaire de la Trésorerie, Mr. Young, premier commis de la Trésorerie, est parti pour New York afin de s'assurer de la solvabilité du soumissionnaire; et il a bientôt acquis la certitude que ce dernier ne pourrait point remplir les conditions de l'emprunt. En conséquence son offre a été rejetée et l'emprunt a été accordé aux autres soumissionnaires, d'après l'ordre des avantages qu'ils offraient au gouvernement."

☞ *Le Del Norte*, nouveau bateau à vapeur mis par une roue placée à l'arrière, a été expédié dernièrement de Pittsburg pour la Nouvelle-Orléans; mais il n'est point arrivé à sa destination. En doublant, au milieu d'un brouillard, le détour qui se trouve dans le Mississipi au dessus de l'île de Flint, il s'est heurté contre un rocher qui a pratiqué une voie d'eau à l'avant. Aux dernières nouvelles, il avait seize pouces d'eau dans la calle et l'on s'occupait de le décharger.

HOMMAGE A M. CLAY.

On n'a pas oublié que les Dames du Tennessee ont lancé une souscription pour offrir un vase magnifique à Henry Clay. Ce vase, exécuté sous la direction de MM. Gowdy et Peabody de Nashville, est une œuvre d'art fort remarquable, orné d'inscriptions et de figures d'un excellent choix. Il formera le pendant assorti d'un autre vase qui a été naguères présenté au général d'Ashland par les ouvriers orfèvres de New-York.

C'est le 11 courant que l'offrande des Dames du Tennessee a été portée à Henry Clay qui s'est trouvé à Lexington pour la recevoir des mains du Docteur McNairy de Nashville. Cette cérémonie a eu lieu en petit comité: le Docteur n'avait invité qu'une trentaine de personnes auxquelles il a offert ensuite un dîner. En présentant le vase à Henry Clay, il a prononcé, au nom des Dames du Tennessee, un discours dans lequel il a payé un éloquent tribut d'hommage au génie et au patriotisme du grand citoyen. On y remarque le passage suivant:

"Dans la vie publique et dans la vie privée, vous avez toujours donné de sages conseils à vos compatriotes de tous les partis, et vos prophéties sont déjà devenues de l'histoire. La récompense arrivera tôt ou tard, et si ce n'est auparavant, la voix postérité couronnera d'un applaudissement éternel la mémoire de l'homme d'Etat qui a toujours été le premier sur la brèche, toujours les lois que la Constitution a été attaquée et qui, préférant noblement son devoir aux séductions du pouvoir, a proclamé à la face du monde qu'il n'aimait mieux "*être fidèle à la raison qu'être Président.*"

M. Clay a répondu au discours de M. McNairy par l'allocution suivante:

"Ce n'est pas une circonstance ordinaire, une maison connnue qui me vaut l'honneur de votre présence. Vous avez été député par les Dames du Tennessee pour m'apporter la flatteuse expression de leurs sentiments à mon égard et pour me remettre le précieux témoignage de leur estime et de leur considération; et ce sera dans ma vie un glorieux incident que je me rappelerai toujours avec une gratitude profonde et une joie ineffable. Je sens d'ailleurs que je dois cet hommage à leur généreuse partialité plus encore qu'à mon mérite personnel et à la valeur des services que j'ai pu rendre au pays.

"Bien des vœux trop bienveillans n'auront pas été déçus à la dernière élection présidentielle, je puis certain que nous aurions évité plusieurs mesures auxquelles vous avez fait adhésion et qui seront flétries en malheure pour notre patrie. Nous aurions conservé la paix avec tout le monde, sans passer par les inquiétudes et les maux avons été jetés; nous aurions évité la guerre avec une république voisine et par suite les sacrifices douloureux qu'en client destructeurs, plus encore que de glorieux exploits, nous a fait éprouver. Nous aurions épargné les millions qu'absorbe la guerre; nous aurions conservé qui suffiraient à améliorer tous les points que nous possédons sur nos rivages et à faire disparaître vous les obstacles qui paralysent gênent la navigation de nos fleuves. Nous n'aurions pas sacrifié le principe système de la Protection qui développait si rapidement les ressources nationales et dont il plaisait avait fait naître les immenses bienfaits, pour prendre des chimériques d'un système étranger, de bien contraire, qui n'a pour effet que de développer l'industrie étrangère et qui a causé à la nation les maux les plus douloureux et les plus inévitables. Le troisième Tarif de 1842 qui a fait enfin le peuple et le gouvernement des Etats-Unis de la situation déplorable où ils se trouvaient, pour les élever à un état de prospérité générale, [illegible] placer dans notre code, et n'y serait point [illegible] le fatal Tarif de 1846, dont les désastreux effets se feront, j'en ai grand peur, sentir prochainement tôt ou tard.

"Tout ce qui arrive aujourd'hui avait été annoncé et prédit avant l'élection. On ne voulait pas prêter l'oreille aux avertissemens; on n'y voulait pas croire, et nous portons aujourd'hui la peine de notre incrédulité. Mais la philosophie et la sagesse nous ordonnent de ne pas nous laisser aller à des regrets sur le passé. Seulement, tâchons qu'il nous serve de leçons pour l'avenir, et redoublons d'efforts pour réparer, autant que possible, les fautes commises publiquement qu'il a eues.

"Je reçois avec le plus grand plaisir le magnifique vase d'argent que les Dames du Tennessee dont vous êtes le représentant, vous ont chargé de m'offrir.—Générale par des artistes américains, offert par des belles compatriotes, apporté par un ami fidèle, ardent et distingué, il arrive avec un triple titre à mon acceptation reconnaissante. Je vous prie de transmettre à ces Dames les vives et reconnaissantes assurances de ma profonde gratitude. Dites-leur que je conserverai toute ma vie et je transmettrai à mes descendans un souvenir ineffaçable de leur généreux témoignage de l'attachement et de confiance. Dites leur aussi que mes ferventes prières demanderont au ciel leur bonheur et leur prospérité, et s'uniront avec les leurs afin qu'elles puissent vivre pour voir notre pays sortir des nuages qui l'enveloppent en ce moment et redevenir dans des temps meilleurs, comme il le fut naguères, un brillant et heureux exemple pour le monde,—le modèle, le guide moral et politique, l'espoir et l'admiration de toutes les nations de la terre."

A la suite de ces deux allocutions, toute la compagnie s'est rendue dans la salle où l'attendait un magnifique dîner, servi dans le style du Kentucky. On remarquait parmi les convives M. Crittenden et quelques autres personnages distingués. Après le dessert, au moment où l'on causait des dernières victoires que les whigs viennent de remporter. M. Clay proposa un toast, et les assistans croyaient dégé qu'il s'agissait de boire à ces victoires. "Un moment, messieurs, leur dit M. Clay; je vous proposerai d'abord un toast qui, si cela est possible, est plus sensible à mes cœurs. Buvons "Aux Dames du Tennessee". Ce toast fut accueilli avec grande vivacité. Puis, après une pause convenable, M. Clay ajouta: "Maintenant, messieurs, un autre toast qui ne vous sera pas moins désagréable: "Aux Dames du Kentucky et de l'Ohio!" Ils ont commencé, puisque ils [illegible] et ne jamais finir."—Ce fut à ces mots une explosion générale d'enthousiasme. Après être retourné au salon et avoir pris le café, la compagnie se sépara.

Découverte importante.—*La Chronicle* de Natchitoches cite, à propos du ver qui détruit le coton, une découverte qui pourra être fort utile aux planteurs. M. Gilmore de cette paroisse avait planté le printemps dernier, au milieu d'un champ de coton, une certaine quantité d'indigo. Il pensa bientôt qu'il en aurait trop pour l'usage de sa famille; il fit partire alors en culture une petite partie de ce [illegible] et y planta du coton. Il ne trouva ainsi que la graine de l'indigo que l'on avait semée, se répandit sur le terrain consacré au coton et même quelques pieds d'indigo poussèrent au milieu des cotonniers. Chose remarquable, lorsque la chenille vint faire invasion sur la plantation, les cotonniers qui se trouvaient dans le voisinage des pieds d'indigo furent complètement épargnés tandis que le reste du champ était ravagé. L'indigo paraîtrait donc avoir la propriété de chasser la chenille. Espérons que de nouvelles expériences mettront hors de doute cette heureuse découverte.

New-York.—*Affaire Ménager.*—Le juge Edmonds n'a pas rendu le 14 courant, comme on l'espérait, sa décision dans l'affaire Ménager porté devant lui par les avocats de l'ex-notaire Ménager; il a pris de temps pour rédiger son opinion et [illegible] les autorités sur lesquelles il se fonde pour contester la juridiction des magistrats de l'Etat. La question est sérieuse de plus en plus grave; il est parti pour la campagne et ne revendra, pour prononcer l'arrêt, que dans le courant de la dernière semaine de ce mois, peut-être le 30. Jusque-là, les parties resteront probablement inactives.

Chronique Locale.

Première cour de district.—Mardi.—Une affaire d'assaut et batterie a été plaidée hier devant cette Cour, et l'*incent* [illegible] par le jury.

—W. Benjamin, h. d. c. l., prévenu d'être resté en contravention à la loi, a été ensuite mis en jugement et déclaré innocent.

Enfant trouvé.—Un enfant, âgé d'environ 4 ans, errant dans le passage de la Bourse, a été recueilli lundi soir par M. Pepin, avocat. Les parens de l'enfant peuvent l'aller réclamer à l'encaisseur du passage de la Bourse et de la rue Conti.

Encore un duel avorté.—Un duel qui devait avoir lieu entre deux hommes de couleur de cette ville, nommés Washington et Félix Deville, a été heureusement prévenu par suite d'une bonne bâtée de ce dernier. Il est allé dénoncer son adversaire à la police de la 3e municipalité, et l'officier Aucoin a immédiatement arrêté Washington ainsi que ceux qui devaient lui servir de témoins. Le recorder Suzeneau les a mis sous caution.

Vols.—John Lyons a été arrêté hier par la police de la 2de municipalité sous la prévention de s'être introduit dans le domicile de M. Whiting, à l'encoignure des rues de Cirque et Perdido, et d'y avoir commis un vol. Lyons comparaîtra ce matin devant le recorder Baldwin.

Un nommé William McLaughlin a été également arrêté, à la requête de M. Dudley Chase, qui accuse ledit McLaughlin d'avoir dérobé à bord du navire Atlantic une caisse contenant 4 [illegible] à la maison Taylor & Rayne, de cette ville. Le prévenu a fourni caution pour comparaître prochainement devant le recorder Génois.

Incendie.—Un incendie s'est déclaré hier, vers les trois heures et demie de l'après-midi, dans une maison en briques à trois étages, située en face du marché Ste Marie, 3de municipalité. Le toit seul de l'édifice a été consumé. Un tuyau de poêle, chauffé outre mesure, a été, dit-on, la cause de cet accident.

Accident.—M. Antoine Ramos, arrimeur, est tombé lundi dernier, par les écoutilles d'un navire à bord duquel il était employé, et a reçu de si graves blessures que l'on désespère de sa vie.

Nous apprenons depuis, que le malheureux est mort des suites de ses blessures après une pénible agonie.

Conseil de la Seconde Municipalité.—Le Conseil de la 3de Municipalité s'est réuni hier soir.

Le secrétaire donne lecture d'un message où le Maire annonce qu'il refuse de ratifier la résolution qui permet aux cochers de *cabs* de stationner partout où il leur plaît.

M. Reynolds propose de maintenir la résolution, nonobstant le veto du maire. Cette motion n'obtient pas les deux tiers des voix, est repoussée.

Le secrétaire lit un invitation des propriétaires du navire par le shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un jugement rendu par la 5me Cour de District contre la 2me Municipalité, dans l'affaire instituée contre celle-ci par Robb & Hage.

On lit aussi une lettre de l'avocat de la municipalité, qui annonce que la 5me Cour de District a rendu jugement, le 17 du présent mois, en faveur de la Banque de la Louisiane, qui réclamait le paiement d'une somme de $6,008. La lutte est [illegible] de finances.

On lit également une lettre du contrôleur, qui annonce que les bons émis par la municipalité jusqu'à ce jour, s'élèvent à $1,226,257. 50 cents.

On lit une lettre du trésorier, qui annonce que le coffre-fort et d'autres effets appartenant à la trésorerie, ont été saisis par le shérif. Référé au comité des finances.

M. Smith, du comité de police, présente une résolution qui décrète de construire des maisons en bois dans le 4e district. La prise en considération est différée jusqu'à la prochaine séance.

M. Duggan présente une résolution enjoignant au trésorier de consacrer au Conseil, à sa prochaine séance, un état des sommes payées jusqu'à ce jour pour le rachat des bons de la trésorerie. *Adopté.*

La même membre présente une résolution enjoignant au contrôleur de préparer une liste de tous les officiers de la municipalité avec leur salaire respectif en regard. *Adopté.*

M. Goodin présente une résolution portant qu'un comité spécial de trois membres sera nommé pour connaître de la demande de la 1ère et de la 2me municipalité, à l'effet d'adopter un système de réception des rentes du major Hingston et de celui de Wilson, qui arrivèrent bientôt ici. Cette résolution est adoptée à l'unanimité avec cet amendement "sauf que les noms de tout autre médecin." MM. Goodin, Hawkins et Jamison ont été désignés pour composer le comité.

Le Conseil s'est ajourné peu après.

FEUILLETON.

FÉLISE.

CHRONIQUE DES ANCIENS COUVENTS DE PARIS.

II.

La cloche venait de sonner le dîner, et du mouvement animé qui régnait dans le cloître, on devait s'en [illegible] Mère Félise. A l'aspect de cette jeune petite fille qui s'avançait tout étonnée, relevant le coin de son tablier garni de dentelles que la maîtresse de pensionnat avait mis pour [illegible] les bonnes mères lirent des exclamations de joie. L'arrivée d'une nouvelle pensionnaire dans un couvent qui préoccupait toute la maison pendant huit jours; c'était, quel que fût son âge, un événement nouveau affilé à la famille spirituelle de l'Annonciation, car, sauf de rares exceptions, les jeunes filles élevées chez les Annonciades, [illegible] à [illegible] le voile, toute leur éducation ayant été dirigée à cette fin. C'était un établissement convenable pour les demoiselles de qualité qui n'avaient qu'une petite dot; la préoccupation des parens leur [illegible] eut mêle, et elles entraient bientôt d'avoir seulement entrevu le monde, et où leur vie s'écoulait facile, [illegible] et [illegible].

La majorité [illegible] Félise, [illegible] et dit en la baisant au front: — Voici un compagnon de plus dans notre troupeau; c'est comme un présent du monde [illegible] de [illegible] Mère Félise, [illegible] de la [illegible] de [illegible] Mère Gabrielle, [illegible] nous ne pouvons en avoir trop de recrues [illegible] en grandeur.

—Oh! ma chère mère, c'est moi qui dois [illegible] pénétrer pourquoi [illegible] Gabrielle.

—Mon chère [illegible] vous [illegible] et [illegible] [illegible] de notre nouvelle fille, je demande à la [illegible] [illegible] d'apprendre comment elle [illegible] [illegible] [illegible]